

Fu'ad Al-Qaisi

Doha Institute for Graduate Studies (Qatar)

fuadalqaisi@hotmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-9365-086X>

Profil combinatoire des collocations (Nom + Adjectif) entre le français et l'arabe : l'enchaînement collocationnel à la loupe

Résumé. : La collocation ne cesse de faire couler beaucoup d'encre depuis le *Traité de stylistique française* de Charles Bally ; son aspect contrastif et son aspect conventionnel ont attisé la curiosité des chercheurs. Somme toute, bien que les recherches aient été abondantes, peu d'études se sont penchées sur son environnement. Cet article s'intéresse à une des relations particulières de la collocation sur un axe syntagmatique : il s'agit de l'enchaînement collocationnel. C'est en quelque sorte une nouvelle relation combinatoire qui s'ajoute à une collocation déjà existante. Cet article se propose de dresser une première typologie et une première analyse de ce phénomène.

Mots clés: *Collocation, enchaînement collocationnel, linguistique de corpus, lexicologie, langue arabe.*

1. Introduction

Les études sur la collocation se penchent souvent sur ses propres composants et sur son sémantisme ; elles visent à en extraire une typologie claire. Il n'est nullement question de remettre en cause cette tendance qui se focalise sur l'essence du phénomène. Toutefois, ce phénomène semble avoir une portée au-delà de ses composants, à savoir, la base et le collocatif. Il s'agit plus précisément des phénomènes qui gravitent autour de la collocation sur un axe syntagmatique. Parmi ces phénomènes, celui qui a retenu notre attention est celui de l'enchaînement collocationnel¹.

Ce phénomène syntagmatique lié à la collocation a un intérêt tout particulier pour les traducteurs (français – arabe) et les apprenants de *l'arabe langue étrangère*, et ce pour de multiples raisons : 1) sa contrastivité est discutable, voire très discutable, 2) la maîtrise de l'environnement de la collocation

¹ L'honneur nous revient d'avoir proposé ce terme dans notre thèse de doctorat.

semble poser plus de problèmes aux apprenants de l'arabe langue étrangère que la compréhension de la collocation. L'environnement de la collocation est peu étudié et les livres/revues spécialisés, les dictionnaires et les méthodes d'apprentissage des langues étrangères ne lui réservent aucun traitement particulier.

2. Profil combinatoire

Les associations quelles que soit leur degré (libres, figées ou semi figées) mettent en évidence une relation entre un mot autour duquel gravitent un certain nombre de constituant sur un plan syntagmatique. Ce mot inter-réagit avec son environnement d'une façon plus ou moins prédictible selon sa nature. Cet environnement – qui a interpellé plusieurs linguistes – est qualifié de *profil combinatoire*. Blumenthal (2002) s'est adonné à l'étude de ce fameux profil. D'ailleurs, il le définit comme une "structure schématique du voisinage syntaxique et sémantique d'un mot pivot telle qu'elle se manifeste d'un vaste corpus" (*Ibid.* : 115–138).

Dans cette étude, le profil combinatoire constitue un prisme permettant de décrire l'environnement de la collocation. Il se fonde sans aucun doute sur le concept évoqué *supra* par Blumenthal, mais il couvre d'une façon plus globale les relations et les restrictions qu'une collocation donnée peut avoir sur l'axe syntagmatique. L'étude se limite au phénomène de l'enchaînement collocationnel.

3. Enchaînement collocationnel

Avant d'aborder l'enchaînement collocationnel, il est d'une grande importance de définir la collocation, d'autant plus que le terme *collocation* comporte plusieurs facettes. La collocation est avant tout un phénomène d'affinité entre deux éléments lexicaux, ou plus, en discours. La relation entre les constituants de la collocation est souvent une relation de dépendance où un élément jouit d'un statut central *la base* et un autre jouit d'un statut périphérique *le collocatif*. Ceci dit, la dépendance peut être inversée ou inexistante. Cette affinité se justifierait par une habitude langagière de l'ensemble des locuteurs ou d'une (de plusieurs) catégorie(s). La collocation est souvent transparente grâce à la compositionnalité, au trope ou à son emploi fréquent. L'ouverture de la collocation aux contraintes syntagmatiques est à géométrie variable. Si la combinatoire de la collocation est souvent facile à expliquer,

rien ne peut la prédire, de même pour ses comportements syntagmatiques et paradigmatiques.

C'est dans le sillage de la définition évoquée *supra* que l'on définit l'enchaînement collocationnel. Ce phénomène consiste soit en l'emploi d'une base et de plusieurs collocatifs ou soit en l'emploi de plusieurs bases et un collocatif. Si l'enchaînement est réalisé grâce à l'usage des conjonctions de coordination, il est qualifié de *simple*. Si l'enchaînement est réalisé sans le recours aux conjonctions de coordinations, il est qualifié de *complexe*. Il est toutefois important de souligner que l'emploi de la notion de *collocation complexe* chez Garcia-Page met l'accent sur le collocatif. Ce dernier qualifie une collocation de complexe si, entre autres, le collocatif est une phrase (Garcia-Page 2011 : 68–111). C'est un avis que nous partageons partiellement. Les corpus de cette étude ont mis en évidence le rôle de la base dans la réalisation d'une *collocation complexe* en arabe. C'est d'ailleurs la différence entre les langues étudiées qui peut probablement être à l'origine de ces divergences d'avis.

Un autre niveau d'enchaînement collocationnel a été repéré, il s'agit des cas où l'un des composants occupe à la fois la fonction du collocatif pour une collocation et la fonction de la base pour l'autre collocation. Nous baptiserons ce type d'enchaînement très complexe de *fusion collocationnelle*. Il est important de souligner que cette description couvre des cas repérés dans les corpus arabes et qu'il faudra sans aucun doute réappliquer cette étude sur d'autres langues afin de généraliser ces constats.

L'enchaînement collocationnel en tant que phénomène a été évoqué par nombre de linguistes comme Svensén (2009 : 162–163), mais il reste un phénomène peu valorisé. Cet article ne fait que poursuivre la quête de nos confrères, voire aller un peu plus loin dans l'analyse.

Il est important de noter que la terminologie employée dans cette étude ne se conforme pas à celle de Svensén (*Ibid.*). Ce dernier emploie *Collocational cluster* (groupe collocationnel) pour deux collocations dont la base est commune. Il emploie également *Collocational chain* (chaîne collocationnelle) pour deux collocations dont le collocatif de l'une est la base de l'autre. Notons au passage que Svensén n'évoque pas la possibilité d'employer un collocatif commun à deux collocations.

4. Étude sur corpus

Afin de dresser un portrait fidèle de ce phénomène, l'étude est basée sur un corpus français et sur un corpus arabe.

Le corpus français est compilé à partir des articles publiés dans le journal mensuel français *Le Monde Diplomatique*, des années 2004 et 2005². Ces articles abordent plusieurs thèmes : la politique, l'économie, le sport, l'art et la culture. Les textes traduits en français et les textes sportifs en sont exclus. Ce corpus compte 162 articles issus de l'année 2004 et 195 articles issus de l'année en 2005, dont le nombre des occurrences est respectivement 420945 et 786366. Ce corpus est lemmatisé et étiqueté au niveau des parties du discours à l'aide de l'outil *Cordial*.

Le corpus arabe est composé des articles de trois journaux arabes, extraits de la rubrique éditoriale de l'année 2005. Ce sont les journaux suivants : *Alrai* (L'Opinion) de Jordanie, *Algumhuria* (La République) d'Égypte, *Alayam* (les Jours) de Bahreïn. Sont exclus les articles dont la composition poétique dépasse les 15%³. Une autre catégorie d'articles est aussi exclue, à savoir, celle de l'éloge ; cette catégorie, de notre point de vue, est stylistiquement différente et n'a pas la dimension argumentative/informative qu'on trouve dans les autres articles sélectionnés dans tous les corpus.

Sur le plan quantitatif, le journal *Alrai* compte 1200 articles, le journal *Al gumhuria* compte 1177 articles et le journal *Alayam* compte 717 articles. Le nombre d'occurrences de ces trois corpus est respectivement 1 200 000, 1 177 000 et 717 000 occurrences. Ces chiffres ne sont pas aussi précis que les chiffres du corpus français, faute d'analyseurs morphosyntaxiques et d'étiqueteurs morphosyntaxiques au moment de la compilation du corpus. Les articles sont découpés dans un premier temps au niveau de la phrase et exploités sous *Access*.

5. Résultats d'exploitation de corpus

Après avoir extrait les 65 collocations les plus fréquentes dans le corpus français et leurs équivalences dans le corpus monolingue, l'examen s'est penché sur les attestations de l'enchaînement collocationnel et sur leur comportement qui présentent une matière peu prédictible aux apprenants d'une langue étrangère.

Le corpus français n'a attesté aucun cas significatif d'enchaînement collocationnel, alors que le corpus arabe en a attesté plusieurs. Il est regrettable

² Constitution par Fu'ad AL-QAISI pour l'année 2004 et par Khalifa BENZEKHROUFA pour l'année 2005.

³ Ce pourcentage est simplement calculé en divisant le nombre de mots des vers poétiques par le nombre de mots de l'ensemble de l'article, le résultat est ensuite multiplié par 100.

de ne pas pouvoir soumettre quelques attestations d'enchaînement collocationnel en français à l'examen et d'avoir limité l'étude à la langue arabe. Cependant, l'absence de cas d'enchaînement collocationnel dans le corpus français donne une raison de plus à l'étude de ce phénomène en arabe, sous un angle didactique. Un arabisant d'origine francophone aura plus de mal à comprendre ce phénomène puisque sa langue maternelle ne le valorise pas.

Les journaux arabes ont, quant à eux, attesté l'enchaînement collocationnel à 123 reprises⁴. Ces cas sont examinés selon la structure d'enchaînement, à savoir *Base + base + collocatif* et *Base + collocatif + collocatif*. L'analyse se limite dans un premier temps sur la structure des cas d'enchaînement collocationnel répertoriés. Ensuite, l'analyse porte sur des aspects linguistiques de nature hétérogène.

5.1. Deux bases + collocatif

Il s'agit de l'emploi de deux bases suivies d'un seul collocatif. Les corpus ont attesté cette structure à 13 reprises⁵. Cette structure est donc la moins attestée.

Les deux réalisations du journal jordanien sont les suivantes: القيم والحقوق الإنسانية **al-qiyam wa-l-ḥuqūq al-'insāniyyat** (valeurs et droits humains) et الأمن والسلام الدوليين **al-'amn wa-al-silm al-duwaliyyaʿīn** (sécurité et paix internationales). Les deux réalisations du journal de Bahreïn sont : الدول المجاورة والمناطق المجاورة **al-duwal wa-l-manāʿiq al-muḡāwirat** (pays et zones voisins) et المنظمات والهيئات الإقليمية والدولية **al-munazzamāt wa-al-hay'āt al-iqlīmiyyat wa-al-duwaliyyat** (organisation et comités régionaux et internationaux).

Trois collocations sont à l'origine des 9 réalisations du journal égyptien, à savoir : المنظمات والهيئات الدولية **al-munazzamāt wa-al-hay'āt al-duwaliyyat**, الدائم النمو والإصلاح الاقتصادي **al-numuw wa-l-'iṣlāḥ al-'iqtisādiyy** (croissance et ajustement économiques permanents), et الأحزاب والكيانات السياسية **al-'aḥzāb wa-al-kiyānāt al-siyāsiyyat** (partis et entités politiques).

Tous les cas d'enchaînement collocationnel à deux bases suivies d'un collocatif emploient, entre les deux bases, la conjonction de coordination و **wa** qui est un équivalent arabe de la conjonction française *et*. Les deux bases appartiennent au même paradigme et au même champ sémantique ; les

⁴ Le journal jordanien est celui qui l'a attesté le plus souvent avec 67 attestations, qui impliquent 28 collocations. Le journal égyptien l'a également attesté à 28 reprises impliquant 15 collocations. Le journal de Bahreïn l'a attesté à 15 reprises impliquant 12 collocations.

⁵ Le journal égyptien vient en tête avec 9 cas d'enchaînement de deux bases + collocatif, puis le journal jordanien et celui de Bahreïn ont attesté cet emploi à 2 reprises.

bases sont quasi-synonymes excepté le troisième exemple النمو والإصلاح *al-numuw wa-l-ʾiṣlāḥ al-ʾiqtiṣādiyy-al-daʾimān* (croissance et ajustement économiques permanents). Mis à part ce seul cas où les bases ne sont pas quasi-synonymes, cette évidence s'explique par l'emploi contextuel et la qualification par un même adjectif à la fois.

Les trois corpus vont dans le sens d'une structure d'enchaînement collocationnel de type Base + conjonction de coordination و *wa* (et) + Base + Collocatif. A ce niveau -là, la difficulté subsiste de savoir si la conjonction de coordination doit être utilisée et laquelle des deux il faut employer. Les corpus arabes n'ont attesté que l'emploi des conjonctions de coordination و *wa* (et) et أو *aw* (ou). La différence d'emploi entre les conjonctions de coordination fera l'objet d'un point particulier ci-après.

5.2. Une base + deux collocatifs

Il s'agit de la tendance générale où deux collocatifs qualifient une seule base. Les journaux arabes ont confirmé cette tendance à 80 reprises⁶. Ce cas d'enchaînement collocationnel donne naissance à deux structures légèrement différentes : (a) Base + Collocatif + Conjonction de Coordination + Collocatif et (b) Base + Collocatif-Collocatif.

5.3. BASE + COLLOCATIF + CONJONCTION DE COORDINATION + COLLOCATIF

Cette structure semble être la structure type avec 41 réalisations dans le journal jordanien, 16 dans le journal égyptien et 6 dans le journal de Bahreïn.

Afin de mieux cerner cette structure, deux réalisations de chaque journal sont examinées et données à titre d'exemple : المشهد السياسي والحزبي *al-mašhad al-siyāsiyy wa-l-ḥizbiyy* (scène politique et [adjectif relatif dérivé du parti]), القطاع الخاص أو العام *al-qitāʿ al-ḥāṣṣ aw-l-ʿāmm* (secteur privé ou public), القطاعان العام والخاص *al-qitāʿan al-ʿāmm wa-al-ḥāṣṣ* (secteurs[au duel] public et privé), دول مستقلة وناجحة *duwal mustaqillat wa naḡiḡhat* (pays indépendant et ayant réussi), القطاع العام والخاص *al-qitāʿ al-ʿāmm wa-al-ḥāṣṣ* (secteur public et privé), الدول الغنية والفقيرة *al-duwal al-ḡaniyyat wa-al-faqīrat* (pays riches et pauvres).

⁶ Le journal jordanien confirme cette tendance pour 52 cas d'enchaînement collocationnel, ainsi que le journal égyptien qui confirme cette tendance pour 18 cas et le journal de Bahreïn qui le confirme pour 10 cas.

Ces quelques exemples mettent en évidence l'usage de deux conjonctions de coordination : أو **aw**, qui est l'équivalent de *ou*, et و **wa**, qui est l'équivalent de *et*. Quant aux collocatifs employés ; ils ont soit une relation de quasi-synonymie, soit une relation d'antonymie.

Il est toutefois important de signaler l'absence d'ordre inter-collocatif d'après les résultats⁷. Il s'agit des : القطاع الخاص أو العام **al-qiṭā^c al-hāṣṣ 'aw al-^câmm** (le secteur privé ou public), القطاعان العام والخاص **al-qiṭā^cân al-^câmm wa-al-hāṣṣ** (les deux secteurs public et privé), القطاع العام والخاص **al-qiṭā^c al-^câmm wa-al-hāṣṣ** (le secteur public et privé). Deux enchaînements placent le collocatif العام **al-^câmm** (public) devant le collocatif الخاص **al- hāṣṣ** (privé).

Ni l'emploi des conjonctions de coordination ni la relation sémantique n'ont été attestés dans le corpus français pour la liste des collocations examinées. Ceci n'exclut pas d'attester cette structure pour d'autres collocations ou d'associations des lexies d'une combinatoire d'un autre niveau. Quant à l'ordre inter-collocatif, le corpus français atteste les deux collocations séparément ; il n'y a donc pas lieu d'ordre inter-collocatif.

5.4. BASE + COLLOCATIF + COLLOCATIF

Les chiffres présentent cette structure comme un deuxième choix. Cette structure est un des emplois possibles en arabe d'un point de vue syntaxique. Ainsi, si un locuteur francophone, qui apprend l'arabe et envisage de parler comme un natif, a un choix à faire entre l'emploi de cette structure *Base + collocatif + collocatif* et celui de la structure précédente *Base + collocatif + conjonction de coordination + collocatif*, il aura une chance sur deux de faire un choix s'inscrivant dans un emploi natif en arabe. Pour cet apprenant, la problématique se pose car il n'a sûrement pas développé la même intuition qu'un natif en langue arabe. Sans oublier que la correspondance entre sa langue maternelle, c'est-à-dire le français, et l'arabe n'est pas prouvée sur le plan stylistique et sur le plan grammatical. En fait, ce phénomène n'a pas été relevé dans le corpus français sans oublier pour autant d'exclure de ce raisonnement les adjectifs combinables en français sans conjonction comme *grand homme politique*.

Huit réalisations ont attesté cette structure dans le journal jordanien, 2 réalisations dans le journal égyptien et 4 réalisations dans le journal de Bahreïn. Le journal jordanien atteste : الرأي العام العربي **al-ra'y al-^câmm al-^carabiyy** (opinion publique arabe), القانون الإنساني الدولي, **al-qânûn al-**

⁷ Il est encore trop tôt pour généraliser les résultats de cette étude.

'*insâniyy al-duwaliyy* (droit humain international), *al-muğtama^c al-'islamiyy al-madaniyy* (communauté musulmane arabe), *al-^carabiyy al-'amn al-qawmiyy* (sécurité nationale arabe), *al-munazzamât al-duwaliyyat al-mutahaşşîsat* (organisations/organismes internationales spécialisées), *al-dawlat al-filistîniyyat al-ḥurra al-mustaqillat* (l'État palestinien libre et indépendant). Quant au journal égyptien, il atteste : *al-duwal al-ğarbiyyat al-mutaqaddimat* (pays occidentaux avancés), *tağyîrat ġadriyyat 'amîqat* (changements radicaux profonds).

En ce qui concerne le journal de Bahreïn, il atteste : *al-^carabiyy al-'amn al-qawmiyy al-mişriyy* (sécurité nationale égyptienne), *al-^carabiyy al-'amn al-qawmiyy al-lubnâniyy* (sécurité nationale libanaise), qui sont plutôt des structures à caractère collocationnel. Dans cette catégorie, Il s'agit plutôt d'un profil collocationnel composé ainsi : Base + adjectif relationnel (d'un nom d'État) + adjectif.

La plupart de ces collocatifs sont des adjectifs relationnels. Ils contribuent à corroborer l'idée ou à la préciser. C'est le cas de la collocation *tağyîrat ġadriyyat 'amîqat* (changements radicaux profonds). Cette collocation est révélatrice de la problématique suivante : pour quoi le collocatif *ğadriyyat* (radicale) ne suffit-il pas pour intensifier la base *tağyîrat* (changements) ? Avant de répondre à cette interrogation, il est important de préciser que la collocation suivie du deuxième collocatif est attestée deux fois dans le journal égyptien et l'adjectif *ğadriyyat* (radicale) a été qualifié une troisième fois par l'adjectif *'amîqat* (profonde) sans que la collocation évoquée *supra* l'accompagne. Qualifier l'adjectif *ğadriyyat* (radicale) par l'adjectif *'amîqat* (profonde) semble être un emploi complètement assumé par le journal en question.

L'adjectif *ğadriyyat* (radicale) est dérivé du nom *ğadr* (racine) ; une relation semble être envisageable entre *ğadr* (racine) et *'amîqat* (profonde). Notons au passage qu'il reste possible de qualifier *ğadr* (racine) par un adjectif signifiant *peu profond* en arabe ou en français. A la consultation des corpus et de quelques dictionnaires⁸, il s'avère qu'aucun corpus ou dictionnaire n'a attesté un adjectif antonyme de l'adjectif *'amîq* (profond) avec le nom/l'adjectif *ğadr/ğadriyy* (racine/radical). L'emploi du collocatif *'amîqat* (profonde) répond vraisemblablement

⁸ Ce sont les dictionnaires consultés et examinés dans le cadre de notre thèse de doctorat.

à un besoin rhétorique et sémantique en langue arabe visant la corroboration de l'idée.

Il est également important de noter une attestation du collocatif en question جذرية **ğadriyyat** (radicale) dans le journal jordanien avec le nom شبه **šibh** (dont l'équivalent français est un adverbe : quasi) dans l'unité شبه جذري **šibh ğadriyy** (quasi radical). Cet élément vient appuyer l'emploi observé dans le journal égyptien. L'adjectif en question جذرية **ğadriyyat** (radicale) se comporte comme un adjectif scalaire où il serait plus ou moins radical, même si aucun corpus ou dictionnaire n'a attesté son emploi avec un adjectif le rapprochant du sens de *superficiel*. Le corpus français affirme ce trait scalaire pour le collocatif *radical* en français. Le collocatif a été intensifié par *plus* et *ultra* à 7 reprises.

Les données actuelles ne permettent certainement pas de généraliser ces résultats, mais il semble que cet emploi se veut en partie rhétorique. Cet emploi rhétorique peut se justifier par un trait stylistique propre à la langue arabe en général ou au style journalistique examiné, qui favorise la corroboration de l'idée.

6. Enchaînement collocationnel et conjonction de coordination

En l'absence d'attestation d'enchaînement collocationnel dans le corpus français étudié, l'on est en droit de se demander sur le plan théorique quelle est la différence d'emploi des conjonctions de coordination entre le français et l'arabe. En ce qui concerne les deux conjonctions de coordination que les corpus arabes ont attesté و **wa** (et) et أو **aw** (ou), l'emploi diffère du français en deux points : 1) l'arabe peut répéter la conjonction de coordination autant de fois qu'il y ait de collocatifs ; 2) le stylistique arabe permet d'omettre tous les conjonctions de coordinations. Le français ne permet pas de répéter la conjonction de coordination autant de fois qu'il y ait de collocatif. Si une base est suivie de cinq collocatifs en français, la conjonction de coordination apparaît avant le dernier collocatif.

6.1. Enchaînement collocationnel et accord en arabe

Il est important de s'arrêter sur une règle d'accord qui paraît simple aux arabophones alors qu'elle pose un sérieux problème aux apprenants débutants, voire intermédiaires, en *Arabe langue étrangère*. Il s'agit de l'accord en genre et en nombre entre la base et le collocatif. Il suffit de prendre un des exemples de cette étude pour le comprendre.

Le premier cas est celui du collocatif – الإنسانية **al-'insaniyyat** (traduit par humains), dans الحقوق والقيم الإنسانية **al-qiyam wa-al-ḥuqûq al-'insaniyyat** (valeurs et droits humains). Ce collocatif est féminin singulier. Ainsi, la traduction mot à mot donne en français *valeurs et droits humaine (singulier + féminin). Ce phénomène ne résulte pas de l'enchaînement collocationnel mais est inhérent aux règles des accords en langue arabe. L'adjectif qui qualifie un pluriel inanimé est toujours au singulier et féminin en arabe.

Le cas de النمو والإصلاح الاقتصادي الدائمين **al-numuw wa-al-'iṣlâḥ al-iqtisâdiyy al-da'imaîn** (croissance et ajustement économiques permanents) attise la curiosité. Il s'agit d'une collocation à deux bases et à deux collocatifs. Le premier collocatif de la collocation النمو والإصلاح الاقتصادي الدائمين **al-numuw wa-al-'iṣlâḥ al-iqtisâdiyy al-da'imaîn** (croissance et ajustement économiques permanents) met en relief une difficulté supplémentaire. Les deux bases arabes sont au singulier, le premier collocatif est également au singulier et le deuxième collocatif est au duel. Le schéma est alors le suivant Base_singulier + Base_singulier + collocatif_singulier + collocatif_duel. L'apprenant serait tenté de croire que le premier collocatif (au singulier) qualifie une seule base et que le deuxième collocatif (au duel) qualifie les deux bases, alors que ce n'est pas le cas.

Les corpus démontrent en effet le contraire : النمو الاقتصادي والإصلاح الاقتصادي **al-numuw al-iqtisâdiyy wa-al-'iṣlâḥ al-iqtisâdiyy** (croissance économique et ajustement économique) existent en tant que deux collocations indépendantes. Dès lors, le premier collocatif (au singulier) qualifie bel et bien les deux bases et le deuxième collocatif (au duel) qualifie également les deux bases. Ceci s'explique par l'hypothèse suivante : il s'agit d'un cas d'ellipse où la collocation originale serait النمو الاقتصادي والإصلاح الاقتصادي الدائمين **al-numuw [ellipse : al-iqtisâdiyy] wa-al-'iṣlâḥ al-iqtisâdiyy al-da'imaîn** (*croissance économique et ajustement économique permanents). Ce serait tout simplement une économie de langage où l'ellipse a permis d'éviter une redondance évidente. Néanmoins cette économie n'est pas forcément une évidence pour un arabisant. Pour un francophone l'équivalence serait intuitivement *croissance et ajustement économiques permanents* car en français, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

6.2. Fusion collocationnelle

Pour parler de la fusion collocationnelle, le choix a porté sur l'étude de la collocation حرباً ضروساً **ḥarban ḍarûsan**, dont l'équivalence est *guerre meurtrière*. D'emblée, il est à noter que la fusion collocationnelle reste un

phénomène qualitatif, puisque les deux collocations qui sont liées grâce à un collocatif-base en commun, jouissent d'office du statut de collocation.

À l'examen de l'environnement de la collocation en question un verbe en arabe. Ce verbe en arabe a resurgi en tant que base incontestable de la lexie **ḥarban** (guerre). Il s'agit du verbe شن **šanna** dont le sens littéral est *déclencher*. L'association du verbe **šanna** au nom **ḥarban** donne naissance à la collocation شن حربا **šanna ḥarban** dont la collocation correspondante est *déclencher une guerre*. Les corpus ont bel et bien attesté la fusion entre **šanna ḥarban** (*déclencher une guerre*) et **ḥarban ḍarûsan** (*guerre meurtrière*) dont la somme finale est **šanna ḥarban ḍarûsan** (*déclencher une guerre meurtrière*). Le nom est employé en tant que base et collocatif à la fois selon le schéma suivant base + (collocatif-base) + collocatif.

Le corpus français n'a attesté aucun cas de fusion collocationnelle pour les collocations issues de la liste retenue. Ici, il y a lieu de croire à l'importance de ce phénomène en langue arabe. Il s'agit très probablement d'un trait caractéristique propre à l'environnement de la collocation du langage journalistique en langue arabe.

6.4. Enchaînement collocationnel et duel

L'arabe offre une possibilité d'utiliser le duel que le français n'offre pas⁹. À ce niveau-là, l'arabisant ou le traducteur vers l'arabe est face à une interaction entre le duel et la collocation que l'on peut pour le moins qualifier de surprenante. Pour illustrer ce propos, deux collocations au duel sont à l'étude.

La collocation المشهدين السياسيين العربي والدولي **al-mašhadaîn al-siyâsiyy-aîn al-ʿarabiyy wa-al-duwaliyy** dont la traduction littérale en français donne les paysages_duel politiques_duel arabe_singulier et international_singulier. Les deux derniers adjectifs sont au singulier alors que le nom qualifié est au duel ; ceci ne peut qu'étonner un locuteur non arabophone.

Afin de comprendre ce choix, il est important d'analyser la structure de ce cas bien particulier. L'enchaînement suit la structure suivante : Base au duel (valant deux bases au singulier) + collocatif au duel + collocatif au singulier + conjonction de coordination + collocatif au singulier. Cette structure laisse penser à la cohabitation de deux collocations cachées à l'intérieur de la base au duel et de l'adjectif au duel, à savoir **al-mašhadaîn al-siyâsiyyaîn** (paysages_duel politiques_duel). Quant aux derniers adjectifs

⁹ Le nombre en arabe offre une possibilité de plus que la langue française : singulier, duel et pluriel.

qui sont initialement employés au singulier, chaque adjectif parmi eux qualifie une seule collocation. Ainsi, il est tout à fait imaginable de séparer les deux collocations qui constituent cet enchaînement. Cela donnera les deux collocations suivantes **المشهد السياسي العربي** **al-mašhad al-siyâsiyy al-ʿarabiyy** (le paysage politique arabe) et **المشهد السياسي الدولي** **al-mašhad al-siyâsiyy al-duwaliyy** (le paysage politique international) dont les modèles sont respectivement (Base + collocatif) + collocatif et (Base + collocatif) + collocatif.

Il est très intéressant de voir une économie d'emploi dans l'emploi des collocations grâce au recours au duel. Il est également intéressant de voir cette tendance en arabe d'avoir un adjectif jouissant du statut du 2^{ème} collocatif, qui qualifie la collocation entière. C'est par exemple le cas de la collocation entière composée d'une base suivie d'un collocatif, comme dans le cas de **المشهد السياسي العربي** **al-mašhad al-siyâsiyy al-ʿarabiyy** (le paysage_base politique_collocatif de la base arabe_collocatif de la collocation entière). Cette réalisation semble être peu naturelle pour un arabisant dont la langue n'a pas de duel.

La deuxième collocation à l'étude est **القطاعات العام والخاص** **al-qitaʿân al-ʿamm wa-al-hâšš** (les deux secteurs public et privé). Les corpus arabes l'ont attestée sous plusieurs réalisations comme : **القطاع الخاص أو العام** **al-qitâʿ al-hâšš 'aw al-ʿamm** (le secteur privé ou public), **القطاع العام والخاص** **al-qitâʿ al-ʿamm wa-al-hâšš** (le secteur public et privé).

De prime abord, l'absence d'ordre inter-collocatif intriguera sans aucun doute un arabisant ; les collocatifs sont permutés sans conséquence majeure. L'arabisant ne saura également pas deviner tout seul à quel moment employer une base au duel suivie de deux collocatifs au singulier comme dans la collocation **القطاعات العام والخاص** **al-qitaʿân al-ʿamm wa-al-hâšš** (les deux secteurs_duel public_singulier et privé_singulier), ni à quel moment employer une base au singulier suivie de deux collocatifs au singulier comme dans une réalisation de la même collocation **القطاع الخاص أو العام** **al-qitâʿ al-hâšš 'aw al-ʿamm** (le secteur privé ou public) où à quel moment employer une base au duel suivie d'un collocatif au duel comme dans la collocation **المشهدين السياسيين العربي والدولي** **al-mašhadaîn al-siyâsiyyaîn al-ʿarabiyy wa-al-duwaliyy** (paysages_duel politiques_duel arabe et international).

7. Conclusion

L'étude de l'environnement de la collocation nominale (Nom + Adjectif) entre le français et l'arabe, portée par un élan lexicologique et lexicographique, a mis en évidence des caractéristiques qui n'ont été attesté qu'en arabe. Ces caractéristiques sont en partie liées au génie de la langue arabe,

qui offre, à titre d'exemple, des possibilités combinatoires au duel peu prédictibles pour un locuteur étranger. D'autres caractéristiques sont d'une nature plus conventionnelle et stylistique sans oublier celles qui sont de nature distributionnelle.

Les résultats de cette étude donnent à la collocation une dimension syntagmatique qui est d'une importance capitale lors de la production orale ou écrite en arabe. D'où l'importance de la prise en compte de l'enchaînement collocationnel dans l'apprentissage de la phraséologie en *arabe langue étrangère* et dans la rédaction des dictionnaires actifs afin d'assouvir la soif phraséologique des apprenants d'une langue étrangère et des traducteurs. N'est-il pas temps que la lexicographie et la phraséodidactique explorent d'autres horizons dans l'étude et l'enseignement de la collocation, voire de la phraséologie ?

Bibliographie

- Al-Qaisi, Fu'ad. 2007. *Etude des collocations entre langue et discours dans un corpus bilingue journalistique aligné*. Mémoire du master 2. Université Lumière Lyon 2.
- Al-Qaisi, Fu'ad. 2015. *Apport de la linguistique de corpus à la lexicographie bilingue (français-arabe) : Macrostructure et microstructure d'un dictionnaire de collocations*. Thèse de doctorat. Université Lumière Lyon 2.
- Blumenthal, Peter. 2002. Profil combinatoire des noms synonymes distinctive et analyse contrastive. *Zeitschrift für französische Sprache Und Literatur*. 112 (2): 115–138. <http://www.jstor.org/stable/40618538>. Retrieved: 10/11/2017.
- Garcia-Page, Mario. 2011. Collocations complexes (application à l'espagnol). *Linguisticae Investigationes*. 34 (1): 68–111.
- Hamze, Hassan. 2006. Collocations et maîtrise des langues. 'Thaqafat'. 17: 22–27.
- Hobeika, Faten. 1995. *L'expression idiomatique et son traitement en traduction. Domaine : français-arabe*. Thèse de doctorat. Université Paris 3.
- Hoogland, Jan. 2004. *Collocation in Arabic (MSA) and the treatment of collocations in Arabic dictionaries*. In: Eötvös, Loránd (ed.). *Proceedings of the Colloquium on Arabic Lexicology and Lexicography*. Budapest: Csoma de Kőrös Society Section of Islamic Studies. 75–93. http://www.let.kun.nl/WBA/Content2/1.8.1_Collocation.htm. Retrieved: 01/09/2015.
- Maniez, François. 2002. *Document de synthèse du dossier d'habilitation à diriger des recherches*. Université Paris 7.
- Rey-Debove, Josette. 2006. Lexicographie moderne ». In *Etudes Lexicographiques*, n5. Rabat : Association Marocaine des Etudes Lexicographiques. 19–32.
- Siepmann, Dirk. 2005. Collocation, colligation and encoding dictionnaires (part 1). *International Journal of Lexicography*. 18 (4): 409–443.

- Siepmann, Dirk. 2006. Collocation, colligation and encoding dictionaries (part 2). *International Journal of Lexicography*. 19 (1): 1–38.
- Sinclair, John. 1991. *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford: Oxford University Press.
- Svensén, Bo. 2009. *A Handbook of Lexicography: The Theory and Practice in Dictionary-Making*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Teubert, Wolfgang. 2007. Corpus Linguistics and Lexicography. In: Teubert, Wolfgang (ed.). *Text Corpora and Multilingual Lexicography*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. 109–133.
- Teubert, Wolfgang. 1996. Comparable or Parallel Corpora? *International Journal of Lexicography*. 9(3): 238–264.
- Tutin, Agnès. 2008. For an Extended Definition of Lexical Collocations ». *Euralex: Corpus-based Linguistic and Lexicographic Studies*. <halshs-00371418>. Retrieved: 15/05/2014.

Combinatorial Profile of Collocations (Noun + Adjective) in French and Arabic: Collocation Chains under the Microscope

Abstract

Since Charles Bally's *Traité de stylistique française*, collocation has continued to provoke interest as a research subject. The contrastive features and conventional features of collocations have aroused academic curiosity around the world. However, while there have been many studies, few have looked at the wider environment surrounding collocations. This paper examines collocational relationships on a syntagmatic axis, in other words, collocation chains, which represent a new combinatorial relationship added to an already existing collocation. This paper undertakes to draw up a first typology and to make an initial analysis of this phenomenon.

Key words: *Collocation, Collocation chains, Corpus linguistics, Lexicology, Arabic.*